

VITI VERSANT BIO : LA LETTRE D'INFO N°65

DECEMBRE 2023

Lettre éditée par la Chambre d'agriculture du Vaucluse

Dans ce numéro :

La Chambre d'agriculture vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

ON A BESOIN DE VOUS :
PETITES ANNONCES

INFOS DIVERSES :
AIDES ENERGIE
STARTCLIMA
CERTIFICATS AB
BAROMETRE DES AGRICULTRICES/TEURS BIO

FOCUS : PERSPECTIVES POUR LA FILIERE BIO

ZOOM TECHNIQUE : LIMITER LE DEPERISSEMENT DU VIGNOBLE PAR LA TAILLE

Pour plus d'informations sur le bio :
pauline.garin@vaucluse.chambagri.fr



AGENDA

Nombreuses formations à venir

**LA CHAMBRE
D'AGRICULTURE
VOUS SOUHAITE DE
BONNES FETES DE
FIN D'ANNEE !**



ON A BESOIN DE VOUS : PETITES ANNONCES

Il est ressorti de l'enquête de satisfaction qu'une rubrique « petites annonces » vous intéresserait. Nous nous engageons donc dorénavant à publier toute annonce d'agriculteur correspondant au cadre « Viti bio » de cette lettre.

Contact : pauline.garin@vaucluse.chambagri.fr

PENSEZ-Y AUSSI : AIDES ENERGIES POUR SEPTEMBRE ET OCTOBRE

Le guichet d'aide au paiement des factures d'énergies des entreprises, au titre des mois de septembre et octobre 2023, est ouvert. Cette aide dite d'urgence « Gaz et électricité » bénéficie à toutes les entreprises dont le prix de l'énergie a augmenté de 50 % par rapport au prix moyen payé en 2021, si les dépenses d'énergie pendant la période de demande d'aide représentent plus de 3 % du chiffre d'affaires 2021.

La demande est à déposer **avant le 29 février 2024** sur le site impots.gouv.fr

Vous pouvez vérifier votre éligibilité sur le **simulateur en ligne**.

Pour en savoir plus, cliquez **ICI**

INFOS DIVERSES

CERTIFICATS AB

Conformément aux nouvelles dispositions du règlement biologique européen 2018/848 :

- Le format des certificats AB est désormais unifié pour tous les opérateurs et pour tous les organismes certificateurs (OC) européens.
- Depuis cette année, tous les certificats AB européens sont déposés par les OC des Etats Membres sur une base de données européenne unique : TRACES NT. Ils peuvent être retrouvés (en consultation publique) avec ce lien d'accès.

BAROMETRE DES AGRICULTRICES/TEURS BIO 2023

Dans le contexte de crise largement commenté dans les médias, l'agence bio a cherché à recueillir l'avis des premiers concernés : les agricultrices et agriculteurs bio de France ? 20% des 60 000 producteurs bio ont pris le temps de répondre au questionnaire. Il ressort de ce premier baromètre du moral des agricultrices et agriculteurs bio que **95% des répondants sont fiers d'être en bio** et **62% exprime leur confiance quant à l'avenir du bio**.

Pour en savoir plus, lire le communiqué de presse de l'agence bio **ICI**

START CLIMA : L'ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTRICES/TEURS POUR S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

START CLIMA est une initiative portée par la Chambre Régionale d'Agriculture de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en collaboration avec les 6 Chambres départementales de la région PACA et le CRIIAM Sud.

L'objectif : Guider les agriculteurs vers des pratiques agricoles adaptées aux enjeux du changement climatique.

Cette initiative a pris son envol en novembre 2022 grâce au soutien de l'ADEME PACA et de la Région Sud. En Vaucluse, un groupe de viticulteurs de la cave Rhonéa et des caves de Rasteau et Visan, animé par Gérard Gazeau de la Chambre d'agriculture de Vaucluse, a travaillé, à partir de projections climatiques de l'outil Climat XXI, sur les impacts du dérèglement climatique dans leur vignoble et sur les leviers d'adaptation.

Lire le livret viticulture en Côtes-du-Rhône **ICI**
Pour en savoir plus sur Start Clima

FOCUS : PERSPECTIVES POUR LA FILIERE BIO

Une table ronde sur l'avenir de la filière bio s'est tenue le 18 octobre au Sénat. L'occasion pour des sénateurs et deux représentants de la filière, Laure Verdeau et Christophe Comburet, de dresser un état des lieux de la crise que connaît celle-ci et d'échanger sur les manières d'accompagner et d'encourager la consommation de produits bio.

Partager un constat

6 %, c'est la part du bio dans la consommation des ménages, un chiffre en forte baisse par rapport à ces dernières années.

Cette **crise de la consommation** de bio s'explique d'abord par l'inflation généralisée des prix qui s'applique aux produits alimentaires depuis de nombreux mois, bien que l'inflation soit quatre fois moins élevée en bio.

L'opacité du label pour les consommateurs est aussi mise en cause. La directrice de l'Agence bio, Laure Verdeau, déplore le fait que les consommateurs réduisent les certifications d'Etat comme le label bio à du marketing. D'après elle, « *C'est un peu comme si vous refusiez de vous faire soigner par un médecin diplômé d'Etat sous prétexte que c'est du marketing* ».

Par ailleurs, Christophe Comburet, le président de la FNAB regrette que le déclassement des produits bio ne donne pas lieu au versement de plus d'aides publiques aux agriculteurs concernés. Selon lui, « *Jamais, dans une autre filière, on ne laisserait les productrices et les producteurs prendre sur leur propre trésorerie 30 à 40 %* ».

Quelles pistes pour augmenter la consommation de bio ?

Les intervenants de la table ronde ont rappelé les termes de La loi EGAlim 2 qui « *fixe les principes d'une alimentation saine, sûre et durable* » depuis 2021. La présence de bio est, selon eux, nécessaire dans tous types de lieux de restauration, comme les cantines scolaires où la

loi impose 20% de bio, mais aussi dans l'aide alimentaire et dans la formation du CAP cuisine, afin de sensibiliser les cuisiniers de demain.

Pour Laure Verdeau, la relance de la filière doit s'appuyer sur des **campagnes de publicité**, qui ont démontré leur efficacité par le passé. En effet, la dernière en date, articulée autour du slogan « *Pour nous et pour la planète, #BioRéflexe* », aurait engendré une hausse de 5 % sur la consommation de bio quasiment immédiate.

Le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Marc Fesneau, a annoncé, le 21 septembre au salon Tech & Bio, le déploiement d'un **budget de communication de 5 millions d'euros par an de 2024 à 2026**.

Ces crédits s'additionneront aux 3 millions d'euros déjà annoncés en mai dernier et permettront des actions de communication d'ampleur dans la durée pour promouvoir la consommation de produits biologique.

L'Agence bio, les interprofessions et plus largement l'ensemble des acteurs de l'agriculture biologique s'associeront pour définir le contenu de cette campagne.

Le ministre a également annoncé dans le cadre de la planification écologique une **augmentation en 2024 de 5 millions d'euros des crédits alloués au Fonds avenir bio**, qui sera désormais doté de 18 millions d'euros par an, afin de consolider et développer la structuration des filières bio.

VU, LU, A LIRE

Crise du bio : quel avenir pour la filière ?

La France veut réduire l'usage des pesticides de moitié entre 2015-2017 et 2030

Bio : « Il faut donner aux agriculteurs qui le souhaitent des ressources organisationnelles pour pouvoir changer »

Biocoop en croissance de 2% sur 8 mois

ZOOM TECHNIQUE :

LIMITER LE DEPERISSEMENT DU VIGNOBLE PAR LA TAILLE

Le dépérissement est responsable d'une perte annuelle de rendement de 4,6hl/ha (mission FAM-CNIV-BIPE 2015). Plus spécifiquement, une étude sur grenache dans le sud-est a mis en évidence que sur une parcelle de 30 ans, au mieux 5%, au pire plus de 50% des ceps auront été remplacés depuis la plantation. La première cause de mortalité est l'esca-BDA, puis le pourridié. La taille peut permettre de limiter les dégâts.

Pour les cépages sensibles aux maladies du bois (cabernet, mourvèdre, cinsault), il est conseillé d'éviter de tailler en période humide et de préférence pendant les pleurs.

De façon générale, il est recommandé de privilégier l'ébourgeonnage, de tailler le plus souvent possible sur du bois jeune et on cherchera à :

- améliorer la conductance de la sève,

- en évitant les étranglements (choix du type de lien) et les courbures de sarments trop importantes.
- en ébourgeonnant en vert plutôt que de tailler afin de limiter les cônes de dessiccation qui entravent la circulation de la sève. Si l'ébourgeonnage n'est pas réalisable, il faudra disposer les plaies de taille alignées et non alternées.
- Il est aussi parfois souhaitable de réduire la longueur du flux de sève en rajeunissant le ou les bras à partir de bourgeons du vieux bois situés plus bas. Dans ce cas, laisser un chicot sur le vieux bois au minimum d'une longueur égale à deux fois le diamètre de la section.

- éviter la formation de bois mort

- en taillant au-dessus du rameau à conserver tout en gardant un chicot de la hauteur du diamètre du rameau sectionné
- en préférant plusieurs petites plaies à une grosse plaie de taille
- en taillant le rameau de l'année bien au-dessus du bourgeon franc à garder
- en privilégiant le même trajet de sève d'une année sur l'autre
- en taillant dans l'empatement du sarment quand il est sur du vieux bois.

Les sarments mal aoutés, secs, mal insérés ou avec de l'excoriose ne doivent pas être gardés.

La **taille d'établissement** de votre plantier est une phase critique pour la bonne mise en place des circuits de sève qui conditionnera la durée de vie des souches. Il est donc important d'y consacrer une attention particulière.

Des techniques curatives existent aussi :

Le recépage, le greffage et le curetage sont actuellement testés sur grenache dans le cadre du Plan National Dépérissement du Vignoble.

Enfin, le court-noué occasionne moins de mortalité que les maladies du bois, mais impacte le rendement. Des essais ont montré que tailler les vignes court-nouées tardivement pouvaient améliorer la quantité de récolte.

Vous vous posez encore des questions ?

La Chambre d'agriculture de Vaucluse propose :

- une formation
Anticiper le dépérissement de la vigne en pratiquant une taille douce
8 janvier 2023 – Orange
- **Je m'inscris**
- Un accompagnement à la taille de vos plantiers ou vignes en place

Contact : Marine Galanopoulo
06 07 65 72 88

marine.galanopoulo@vaucluse.chambagri.fr

POUR ALLER PLUS LOIN, OU AILLEURS...

Les fiches techniques du Plan National Dépérissement du Vignoble

Webinaire : Analyse technico-économique des pratiques de lutte contre le dépérissement

AGENDA : FORMATIONS

VITICULTURE

Améliorer ses performances en viticulture IGP grâce aux techniques de taille rase et minimale

19 décembre 2023 - Orange

Je m'inscris

Anticiper le dépérissement de la vigne en pratiquant une taille douce

8 janvier 2023 - Orange

Je m'inscris

Produire les futurs blancs rhodaniens

25 janvier - Morières les Avignon

Je m'inscris

Réaliser l'entretien courant de son tracteur

29 janvier - L'isle sur la Sorgue

Je m'inscris

Optimiser la fertilisation par la connaissance de ses sols

1 février 2023 - Avignon

Je m'inscris

Conduire sa vigne en Agriculture Biologique

6 février 2023 - Avignon

Je m'inscris

Utiliser un intercep et une décavallonneuse

12 février 2023 - L'isle-sur-la-Sorgue

Je m'inscris

S'initier à la pratique de la soudure

15 janvier 2023 - L'isle-sur-la-Sorgue

Je m'inscris

Irriguer son vignoble : pourquoi ? Comment ?

20 février 2023 - Châteauneuf-du-Pape

Je m'inscris

DIVERSIFICATION

Produire et transformer des grenades

15 janvier 2023 - Carpentras

Je m'inscris

Se diversifier avec la culture de l'osier

26 janvier 2023 - Cadenet

Je m'inscris

AGROECOLOGIE

Agroforesterie : découverte et méthode de conception

23 janvier 2023 - Avignon

Je m'inscris

Gérer durablement vos haies et vos arbres grâce à une taille adaptée

6 février 2023 - Carpentras

Je m'inscris

PILOTAGE DE L'ENTREPRISE

Maintenir ses compétences de Sauveteur Secouriste du Travail

19 décembre 2023 - Carpentras

Je m'inscris

Renouveler son Certiphyto DENSA

21 décembre 2023 ou 18 janvier ou 1^{er} février 2024 - Gigondas

Je m'inscris

Gérer la traçabilité de mon entreprise avec MesParcelles

4 ou 11 janvier ou 1^{er} février 2023 - Avignon

Je m'inscris

Renouveler son certiphyto DENSA

18 janvier 2023 - Avignon

Je m'inscris

Développer la vente directe et les circuits courts sur son exploitation

23 janvier - Avignon

Je m'inscris

Contact :

Patricia Duflos

04 90 23 65 05

formation@vaucluse.chambagri.fr



Responsable de publication :

Pauline GARIN (06 88 20 87 15)

pauline.garin@vaucluse.chambagri.fr

Prochaine lettre d'info : Février 2024